



« Nous devons tout à l'école. Nous lui devons ce que nous sommes et ce que nous deviendrons; car c'est elle qui nous a ouvert les yeux sur le monde, elle qui nous a permis d'explorer qui nous sommes et toutes les facultés que nous avons en nous. »

Ibrahim et Moussa AG ASSARID
Enfants des Sables

Pourquoi l'Ecole des Sables ?

Les Touaregs comme les appellent les français, sont un peuple nomade dont les principales activités sont le commerce et l'élevage. Leur zone de déplacement s'étend à l'ensemble du Sahara et à une partie du Sahel qu'ils parcourent au fil des saisons afin de permettre à leur bétail de se nourrir. Malheureusement, ces nomades voient leur territoire de pâture se réduire avec l'avancée du désert. Et ce peuple se voit dans la double obligation de chercher comment survivre dans un environnement de plus en plus hostile tout en préservant sa culture si riche et en gardant son identité.

L'instruction des enfants est une des solutions : ces derniers pourraient ainsi avoir le choix de poursuivre l'activité de leurs parents ou de se sédentariser avec un niveau de connaissance leur permettant de travailler en ville. Pour autant, l'instruction de ce peuple se heurte à de nombreux écueils liés à leurs particularités de langue, de culture et de mode de vie...

C'est pour répondre à cette problématique et réaliser leur rêve de faire la classe aux enfants nomades, qu'Ibrahim Ag Assarid et son frère Moussa, ont créé une école dans un petit village du Mali, Taboye, situé à environ 120km de Gao.

Taboye possède plusieurs atouts nécessaires à la réussite d'un tel projet :

- Taboye est au bord du fleuve et l'eau ne manque qu'au moment de la saison sèche, à savoir quand les enfants ne sont pas scolarisés (juin à octobre)
- Le village est dans la zone désertique de la fraction nomade dont les enfants sont issus, ce qui permet aux familles de leur rendre visite une à deux fois l'an.
- C'est également un lieu d'échanges commerciaux qui permet au responsable de l'école d'acheter quelques vivres et du bois lorsque le budget s'y prête.





Qui sommes-nous ?

Sébastien DAVID est enseignant spécialisé . C'est pour valider son diplôme de professeur des écoles en 2005, qu'il a choisi d'effectuer son stage en milieu « extraordinaire » dans **le désert**.

Parti à Taboye, il a rencontré et travaillé avec **Ibrahim AG ASSARID** dans son école pour enfants nomades. Une amitié est née.

De retour à Bordeaux il a sensibilisé son entourage au problème de la scolarisation des enfants touaregs. C'est ainsi que la décision fut prise en septembre 2006 de créer **l'association de l'Ecole des Sables** pour aider Ibrahim AG ASSARID à mener son projet à terme : faire l'école aux enfants nomades pour qu'ils aient le choix !

L'Ecole des Sables

aujourd'hui, c'est :

Une équipe :

Organigramme Ecole des Sables
<i>PRESIDENCE / PEDAGOGIE- Sébastien David</i>
<i>SECRETARIAT GENERAL/ COMMUNICATION - Corinne Noaille</i>
<i>TRESORERIE - Brigitte Dartigolle</i>
<i>PARTENARIAT- Jean-François Valentin</i>
<i>ANIMATION -EVENEMENTS- Olivier Frassin – Damien ARMENGAUD</i>
<i>PARRAINAGE – JACQUES NOAILLE- PEGGY FEBRER</i>
Et tous nos adhérents et bienfaiteurs

Des soutiens :

Les donateurs et adhérents de l'association représentent à ce jour **400 personnes**.

Près de **600 personnes** « amies » mais non membres aident régulièrement l'association dans ses diverses actions ou manifestations

Des partenaires :

Le crédit mutuel de Saint-Augustin

La ville de Bordeaux (logistique et événements)

Les écoles : Saint-Michel Bordeaux – Jeanne d'Arc le Bouscat – Jeanne d'Arc Pessac – Jeanne d'Arc Cenon – Ecole Flornoy de Saint-Augustin – Saint-Gabriel Bordeaux – Rambaud La Brède – Saint-Joseph Légnan...

Le Centre de Formation Pédagogique d'Aquitaine,

L'association La Caravane du Cœur, l'association Saint-Augustin **2015**

Des entreprises ...



Nos objectifs :

Notre objectif principal est de **participer activement à la scolarisation des enfants touaregs** de cette zone reculée du Mali (zone frontalière du Niger et de l'Algérie située 300km à l'est de TOMBOUCTOU).

Pour cela nous œuvrons au mieux afin :

- De **participer à l'amélioration** des conditions de vie à l'internat où les enfants scolarisés vivent huit mois consécutifs (conditions d'hébergement, alimentation, hygiène et santé, trousseau...)
- **D'aider le directeur et ses enseignants à se former auprès de professionnels de la pédagogie** : cela se concrétise par des voyages réguliers d'Ibrahim Ag Assarid en France pour se former ainsi que par un séjour par an d'enseignants français à l'école de Taboye pour diffuser auprès des enseignants et des élèves nos connaissances en matière de pédagogie. Nous travaillons également en France pour une meilleure connaissance des programmes Maliens afin d'adapter notre offre de formation sur le terrain.
- **D'acheminer du matériel pédagogique** afin de permettre aux élèves de travailler dans de meilleures conditions : ainsi chaque année, des dizaines de livres, cahiers, ardoises, stylos, jeux éducatifs, matériels de numération, imagiers, fiches de travail, tableaux de classe... sont amenés par nos soins à Taboye et mis en œuvre avec l'équipe enseignante.
- De **créer un lien et des échanges forts entre l'école des sables et les écoles bordelaises**. C'est ainsi qu'au fil des ans, des correspondances entre écoles se nouent, des histoires se racontent, des spectacles se montent, des amitiés naissent entre enseignants, entre enfants...
- De **favoriser l'ouverture au monde occidental** des enfants de l'école des Sables en leur offrant la possibilité d'un séjour linguistique et culturel d'un mois au cœur d'une de nos écoles partenaires.

Nos réalisations

Grâce à nos différentes actions et à nos partenaires, depuis 2006 nous avons pu :

- Financer la **fabrication d'une pirogue** visant à faciliter l'approvisionnement de l'école en vivres, matériaux divers et bois. Elle doit aussi permettre à Ibrahim d'organiser des **sorties pédagogiques** pour ses élèves et de rendre l'école plus accessible à ses partenaires.
- Participer à la mise en œuvre d'un **jardin potager à Taboye** ayant pour vocation de fournir des légumes à l'école afin d'agrémenter les repas quotidiens.
- Financer l'achat des **uniformes** des élèves et fournir à chacun un cartable garni.
- Fabriquer et acheminer des **couvertures polaires** pour se protéger des nuits froides du désert.
- Financer l'aménagement **mobilier des nouvelles salles de classes**
- Faire construire un **nouveau bâtiment d'internat** pour accueillir les petites filles
- Mettre en œuvre la **mécanisation du puits de l'école** afin de sécuriser le lieu et favoriser un meilleur rendement du potager.

Toutes ces actions sont récompensées par l'accession de déjà deux promotions d'élèves de l'Ecole des Sables au collège, soit 11 enfants à la rentrée 2009. Ces jeunes nomades n'ont qu'une ambition, poursuivre leurs



études secondaires pour pouvoir choisir leur avenir...

PARRAINER UN ENFANT DE L'ECOLE DES SABLES

POUR LUI PERMETTRE DE POURSUIVRE SA SCOLARITE AU COLLEGE ET AU LYCEE



En devenant parrain ou marraine d'un enfant de l'Ecole des Sables de Taboye, vous lui permettez de poursuivre ses études au collège, dans la continuité de sa formation initiale au sein de l'Ecole des Sables Saint-Exupéry.

Votre don participe au financement des besoins des enfants qui entrent au collège et leur permet de bénéficier de repas, d'un toit pour dormir, de vêtements, de fournitures scolaires, du retour sur les campements lors des vacances scolaires et d'un suivi médical.

Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, la prise en charge complète des frais pour un élève scolarisé à Taboye s'élève en moyenne, à 45 euros par mois. Il nous faut ainsi jusqu'à 3 parrains à 15 euros par mois pour assumer la scolarité d'un élève !

Votre parrainage s'inscrit dans la durée et se poursuit tout au long de la scolarité de l'enfant. Il vous permet de créer un lien unique avec votre filleul(le) et d'entretenir avec lui une relation personnalisée.

Après votre inscription, vous recevrez :

- La photo de votre filleul et son dossier pour découvrir son environnement scolaire,
- 1 courrier de l'enfant par an,
- Une lettre d'information périodique sur la vie de l'Ecole
- Un relevé de notes annuel.

VOTRE ENGAGEMENT FINANCIER :

Votre parrainage s'élève à 15 euros minimum par mois.

L'argent n'est pas versé directement à la famille de l'enfant. Ibrahim, sous contrôle de la commission parrainage de l'Ecole des Sables, gère le quotidien des enfants en recevant régulièrement des mandats sur un compte Ecole des Sables, domicilié à Gao.

Toutes les dépenses sont justifiées par factures et un contrôle annuel sera effectué directement sur le terrain.

DEDUCTION FISCALE :



Si vous payez des impôts, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de vos dons. Par exemple, si vous optez pour un don mensuel de 30 euros, après déduction fiscale il ne vous en coûtera que 10,20 euros.

PARRAINER UN ENFANT DE L'ECOLE DES SABLES, MODE D'EMPLOI

Les seuls renseignements à fournir sont vos coordonnées, NOM et ADRESSE (postale et internet) , ainsi que le montant mensuel envisagé pour le parrainage.

Si vous souhaitez que ce montant soit prélevé automatiquement sur votre compte chaque mois, il vous faut remplir et nous renvoyer datée et signée une autorisation de prélèvement automatique, accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire.

A réception de votre demande de parrainage, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer le dossier de votre ou de vos filleuls.

Nous attirons votre attention sur le fait que dans la mesure du possible la majorité des échanges se fera par mail.

Vous recevrez ensuite votre premier courrier. Puis, une fois par an, votre filleul vous adressera un courrier accompagné de nouvelles photos et/ou d'un bulletin d'information présentant la vie quotidienne des enfants et de la structure qui les accueille.

Il vous est bien entendu possible d'envoyer du courrier à votre filleul, par notre intermédiaire en l'adressant à Ecole des Sables : ecoledessables@aliceadsl.fr à l'attention de votre filleul sous couvert de la commission parrainage ou à défaut à l'Ecole des Sables – Commission parrainage - 52 rue du Chalet – 33000 BORDEAUX

Enfin, vous êtes parfaitement libre d'interrompre votre parrainage à tout moment par simple demande à l'établissement teneur de votre compte, après en avoir informé l'Ecole des Sables.

L'Ecole des Sables se réserve le droit d'interrompre le parrainage si les engagements pris par les partenaires respectifs ne sont pas respectés.



FORMULAIRE DE PARRAINAGE

A compléter, imprimer et renvoyer par courrier à :

**ASSOCIATION ECOLE DES SABLES –
52 rue du Chalet – 33000 BORDEAUX**

N° national d'émetteur :

NOM / PRENOM : _____

E-mail : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Je souhaite parrainer un enfant de l'Ecole des Sables.

Ma contribution mensuelle sera de :

15 euros (minimum)

30 euros

45 euros

Autre montant.....

Je vous envoie mon premier versement de _____ euros par chèque à l'ordre de Ecole des Sables.

Le prélèvement automatique est le mode de paiement le plus pratique et le plus économique.

Il nous permet de limiter les frais de gestion et de transférer le maximum de fonds en faveur des enfants.

Pour mes prochains versements :

J'opte pour le **prélèvement mensuel automatique** et vous joins par courrier l'autorisation de prélèvement remplie et signée, accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire.

J'opte pour le paiement par **chèque**.

J'opte pour le **virement bancaire**.

Sur un rythme :

Mensuel

Trimestriel

Semestriel

Annuel

Date : _____ Signature : _____



Les enfants de l'Ecole des Sables vous remercient de votre contribution à leur scolarisation.

FORMULAIRE DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Joindre impérativement un relevé d'identité bancaire

A compléter, imprimer et renvoyer par courrier à :

ASSOCIATION ECOLE DES SABLES –

52 rue du Chalet – 33000 BORDEAUX

N° national d'émetteur :

Vos coordonnées

NOM	
Prénom	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Date	
Signature	

Coordonnées de votre banque

Etablissement	
Agence	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Code Banque	
Code Guichet	
N° compte	
Clé Rib	

Date du premier prélèvement : _____

Périodicité : _____

Montant à prélever : _____